

UPHAD - URGENCES PALLIATIVES A DOMICILE

Une intervention rapide

LE PATIENT AU CENTRE DU PROJET

ADMISSION EN URGENCE
PATIENT EN SITUATION PALLIATIVE



<3H00



5 JOURS SUR 7
DU LUNDI AU
VENDREDI



NOUS CONTACTER

Ligne du binôme : 06.49.15.15.15

Hôpital à domicile 35 - 7 Rue Jules Maillard de la Gournerie
35000 Rennes

DEMANDE D'ADMISSION URGENTE AU DOMICILE OU PAR L'ESMS

CONTEXTE : SITUATION URGENTE NON ANTICIPABLE D'UN PATIENT EN SP QUI DÉCOMPENSE

Processus de prise en charge

- 1- Souhait de maintien à domicile du patient et de l'entourage.
- 2- Appel sur ligne HAD dédiée par médecin-traitant, régulateur du 15, médecin co ESMS.
- 3- Evaluation de la pertinence de la demande par le binôme médecin-ide HAD
- 4- Déplacement au domicile du binôme
- 5- Validation et coordination de la prise en charge, élaboration du projet thérapeutique, échanges avec l'entourage.
- 6- Admission en HAD avec réalisation de soins techniques immédiats si nécessaire

SORTIE DU SERVICE DES URGENCES DU CHU VERS ESMS EN HAD

CONTEXTE : PATIENT EN SITUATION PALLIATIVE OU LATA AVEC DÉCOMPENSATION AIGUE

Processus de prise en charge

- 1- Identification du patient par le service des urgences du CHU
- 2 - Recueil de l'accord du patient / famille / ESMS / tuteur
- 3 - Appel sur la ligne HAD dédiée
- 4 - Evaluation du binôme HAD IDE/Médecin lors du passage quotidien (du Lundi au Vendredi)
- 5 - Elaboration du projet thérapeutique et Coordination du retour vers l'ESMS
- 6 - Organisation du transport par le CHU
- 7 -Retour à l'ESMS en HAD

Pour qui ? Par qui ? Comment ?

Prise en charge binôme Médecin-IDE HAD35



Un délai d'intervention rapide

Evaluation et validation de la prise en charge par le binôme HAD 35



Réalisation des soins par l'équipe pluridisciplinaire (salariés HAD / intervenants libéraux)



Patient adulte

UPHAD - URGENCES PALLIATIVES A DOMICILE

Une intervention rapide

LE PATIENT AU CENTRE DU PROJET



> 3H00

ADMISSION EN URGENCE
PATIENT EN SITUATION PALLIATIVE



NOUS CONTACTER

Ligne du binôme : 06.49.15.15.15

Hôpital à domicile 35 - 7 Rue Jules Maillard de la Cournerie
35000 Rennes

DEMANDE D'ADMISSION URGENTE AU
DOMICILE OU PAR L'ESMS

CONTEXTE : SITUATION URGENTE NON ANTICIPABLE D'UN
PATIENT EN SP QUI DÉCOMPENSE

Processus de prise en charge

1 - Souhait de maintien à domicile du patient et de
l'entourage.

2- Appel sur ligne HAD dédiée par médecin-
traitant, régulateur du 15, médecin co ESMS.

3- Evaluation de la pertinence de la demande par
le binôme médecin-ide HAD

4- Déplacement au domicile du binôme

5- Validation et coordination de la prise en
charge, élaboration du projet thérapeutique,
échanges avec l'entourage.

6- Admission en HAD avec réalisation de soins
techniques immédiats si nécessaire

SORTIE DU SERVICE DES URGENCES DU CHU VERS ESMS
EN HAD

CONTEXTE : PATIENT EN SITUATION PALLIATIVE OU LATA
AVEC DÉCOMPENSATION AIGUE

Processus de prise en charge

1- Identification du patient par le service des
urgences du CHU

2 - Recueil de l'accord du patient / famille /
ESMS / tuteur

3 - Appel sur la ligne HAD dédiée

4 - Evaluation du binôme HAD IDE/Médecin
lors du passage quotidien (du Lundi au
Vendredi)

5 - Elaboration du projet thérapeutique et
Coordination du retour vers l'ESMS

6 - Organisation du transport par le CHU

7 -Retour à l'ESMS en HAD

EN HAD

Processus de prise en charge

1- Identification du patient par le service des
urgences du CHU

2 - Recueil de l'accord du patient / famille /
ESMS / tuteur

3 - Appel sur la ligne HAD dédiée

4 - Evaluation du binôme HAD IDE/Médecin
lors du passage quotidien (du Lundi au
Vendredi)

5 - Elaboration du projet thérapeutique et
Coordination du retour vers l'ESMS

6 - Organisation du transport par le CHU

7 -Retour à l'ESMS en HAD

Pour qui ? Par qui ? Comment ?

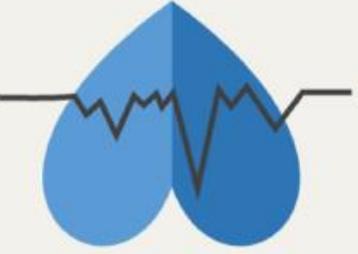
Un délai
d'intervention
rapide



Prise en
charge
binôme
Médecin-
IDE HAD35



Réalisation des
soins par
l'équipe
pluridisciplinaire
(salariés HAD /
intervenant
libéraux)



Evaluation
et
validation
de la prise
en charge
par le
HAD 35

Patient
adulte

